



MARCHE et DÉCOUVERTE

Association membre de la Fédération Française de Randonnée Pédestre
(sous le numéro 02822)

Bulletin d'adhésion 2023-2024

Nom

Prénom

Né(e) le

à

Adresse: N°

Rue

Information complémentaire si besoin (bâtiment, lieu-dit, etc.)

CP

Ville

Téléphone : Portable

Domicile

E-mail

N° licence (en cas de renouvellement ou si déjà licencié dans un autre club)

D J'ai noté que la licence IRA de la FFRP inclut une assurance couvrant la responsabilité civile du titulaire et les accidents corporels qu'il subit lors de cette activité. Je reconnais qu'il m'a été remis un formulaire précisant les formalités à accomplir en cas d'accident.

D **J'atteste avoir rempli le questionnaire de santé sans réponse positive aux questions posées ou m'engage à fournir un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre avant le 31 octobre dernier délai.**

D Le règlement et les statuts de l'association ont été portés à ma connaissance et je m'engage à m'y conformer.

D J'accepte de recevoir des informations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre {facultatif}.

Fait à

le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la FFRP et à Marche & Découverte en vue de l'établissement de la licence annuelle pour la pratique de la randonnée pédestre. Tout ou partie de ces informations peuvent être transmises à des partenaires de ces organismes notamment dans le cadre de séjours, visites et autres manifestations mis en place à l'initiative de l'association. Les informations relatives aux coordonnées géographique, téléphonique et informatique sont accessibles aux autres membres de l'association.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à l'association Marche & Découverte.